ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Le Reclassement des Mutilés de la guerre dans le monde du travail

L'Union des Mutilés et Réformés nous communique :

Pour permettre de résoudre avec quelques chances de succès l'important problème du reclassement, il paraît nécessaire de classer les mutilés réformés de la guerre en trois catégories : 1. les grands invalides, dont l'incapacité de travail en général reconnue est de 100 pour 100; 2. les mutilés réformés, dont la capacité de travail est considérablement réduite du fait de leurs blessures; 3. les mutilés réformés qui peuvent, par leur travail, subvenir à leurs besoins.

Pour les grands invalides visés au paragraphe 1er, le gouvernement ayant admis, en principe, que le taux de la pension doit être en concordance avec le prix moyen de la vie, il ne paraît pas pouvoir être question de leur utilisation de droit dans les administrations ou chez les employeurs. Des travaux légers en rapport avec leur état physique pourront leur être confiés.

Nous croyons qu'il serait souhaitable que le problème de leur reclassement soit du ressort d'œuvres d'assistance spéciale qui pourraient s'occuper de chaque cas en particulier. En fait, il ne s'agit pas pour cette catégorie de mutilés de leur fournir les moyens qui leur permettront de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, mais de les soustraire à la misère morale et matérielle, au vice, à l'oisiveté et de tirer parti de leurs possibilités pour en faire quand même des unités économiques.

Pour les mutilés dont la capacité de travail est considérablement réduite, on ne saurait oublier que l'attitude des syndicats ouvriers à l'égard de l'emploi des mutilés n'est favorable que si cette utilisation ne doit pas avoir pour conséquence un abaissement des conditions de travail; que le but du patronat est de faire produire à ses ouvriers la plus grande somme de travail possible pour le moins d'argent possible.

Partant de ce principe que les employeurs ne peuvent rémunérer dans les mêmes conditions les valides à capacité de travail entière et l'invalide à capacité de travail très réduite, il est à craindre que les syndicats considèrent l'utilisation de cette catégorie d'invalides comme une concurrence préjudiciable à leurs intérêts.

Restant entendu que nous ne comprenons dans ce deuxième paragraphe que les mutilés qui n'ont pu bénéficier utilement de la rééducation, nous croyons que l'Etat peut, en complétant le droit de la préférence accordé aux mutilés par un droit de préférence suivant la nature de la mutilation, par des mutations, des classements ou toutes autres mesures, permettre l'accession aux fonctions publiques de la plupart des mutilés et réformés qui rentrent dans cette catégorie.

Pour les mutilés et réformés qui peuvent par leur travail subvenir à leurs besoins, il est absolument nécessaire que l'Etat commence par lui-même l'application du principe d'obligation.

Le droit de préférence pour l'accession aux fonctions publiques doit s'exercer, quel que soit le mode de candidature de l'intéressé.

Le mutilé doit pouvoir avoir accès aux postes les plus élevés, comme aux postes les plus humbles.

Comme ce n'est plus à 25, 30 et 35 ans que les mutilés peuvent songer à acquérir l'instruction primaire ou l'enseignement secondaire qui leur est indispensable pour accéder aux fonctions publiques moyennes, les matières des examens devront être limitées aux strictes connaissances qu'il est nécessaire de posséder pour remplir l'emploi.

Enfin, comme l'expérience a démontré qu'il ne pouvait plus être question de faire appel à la bonne volonté des employeurs pour l'utilisation des mutilés et réformés, que l'heure n'est plus de recommander, mais de prescrire, une loi portant obligation pour les employeurs d'utiliser un nombre de mutilés dont le quantum sera fixé en tenant compte du nombre de salaires, s'impose dans notre pays qui a le plus particulièrement souffert de la guerre.

Les funérailles solennelles des morts glorieux

Les funérailles en commun des victimes dont nous avons donné la liste, ont eu lieu hier après-midi, sous les auspices du «Souvenir Français ».

La levée des corps s'est faite à 2 h. 30, au dépositoire de la rue Isabeau de Roubaix, en présence d'une nombreuse assistance. Des délégations des administrations et les Sociétés de la ville étaient présentes. On remarquait aussi les drapeaux de la Fraternelle des Combattants, du groupe des Mutilés et Réformés et des Combattants Belges. Au cimetière, un discours a été prononcé par M. le lieutenant Dequesnes.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

A la Société Anonyme de Peignage, rue d'Alger, Vandeweghe Henri, rue Saint-Vincent-de-Paul, cour Bourlet, 8, Wattrelos, 13 jours. — Chez Ternynck Frères, Lauwerier Bertha, rue Choiseul, Masson Foveau, 5, Roubaix, 12 jours. — Au Peignage de Beaurepaire, Lebrun Jeanne, rue de Tournai, 52, Roubaix, 15 jours. — Chez Maurice Browaeys, Houvenaghel Adhémar, rue de Leuzet, 41, Roubaix, 12 jours. — Chez Henri Vandamme, Volcke Alfred, rue du Luxembourg, 57, à Roubaix, 15 jours. — A la Filature de Maufait, Fourneau Clémence, rue d'Ypres, 19, Roubaix. — A la Filature de Maufait, Lucq Adèle, rue Bernard, cour Duquesnoy, 1, Roubaix, 12 jours. — Aux Usines Glorieux et Pierrepont, Merchier Emile, rue de la Redoute, 27, Roubaix, 15 jours. — Chez Paul Jonville, Pepet Jules, rue Marengo, 19, Roubaix, 20 jours. — Chez Duprez Alcide, Dheedène J.-B., rue de Tourcoing, 39, à Wattrelos, 12 jours. — Chez Blondel Maurice, Vannest Louis, rue Saint-André, cour Verhamme, 4, Roubaix, 15 jours. — Chez Henri Wattine Brunel Louis, rue du Moulin, 4, à Wattrelos, 12 jours. — A la S. A. T. A. I. N., boulevard de Belfort, Vangeirt Jules, rue Chanzy, 10, à Lys-lez-Lannoy, jours indéterminés. — Chez Picavet Frères, Letellier Auguste, rue Ste-Elisabeth, cour Desreumaux, 29, 12 jours. — Chez Louis Dubar, Vandeputte Félix, rue Darbo, 65, Roubaix, 12 jours. — Chez Lemaire Dillies, Six Gustave, rue de Lannoy, 26, fort Depratz, 8, 20 jours. — Chez Lemaire Dillies, Lesur Germain, rue Pierre-Echevin, à Lys-lez-Lannoy, 12 jours. — Chez Etienne Motte, Delacour Marceau, rue de Bazeilles, 1, à Wattrelos, 20 jours. — Chez Couvrot Lainé et Cie, Prouvost Emile-Pierre, rue des Fossés, 36, Roubaix, 10 jours. — Chez César Duyck, Carette Joseph, rue du Vert-Pré, à Lys, 12 jours. — Chez César Duyck, Crauwels Marcel, rue Pasteur, 1, à Lys, 8 jours. — Chez César Duyck, Noclain Kléber, hameau de Crobrue, Templeuve 12 jours. — Chez César Duyck, Degroot Julien, rue de Tourcoing, à Roubaix, 15 jours. — Chez Vandekerkove et Vanacker, Catteau Henri, boulevard de Reims, 4, à Roubaix, 15 jours. — Chez Alfred Motte, Beuckels Marie, rue Charles-Quint, 76, à Croix, 10 jours. — Chez Verhelle et J. Denis, Rousseau Jules, rue de Leers, 437, à Wattrelos, 12 jours. — Chez J.-B. Jacob et fils, Robbe Henri, rue de Tunis, 62, à Roubaix, 15 jours. — Chez G. et A. Browaeys, Glorieux Maurice, rue du Long-Bout, 5, à Herseaux (Belgique), 3 semaines. — Chez E. Roussel fils, Vanhoutte Alois, rue Mirabeau, 11, à Croix, 15 jours — Chez Fauvarcque et Cie, Eckout Louis, rue Beaurewaert, 74, à Roubaix, 30 jours. — Chez Masurel et Cie, Delescluse Emile, rue de la Guinguette, 66, Roubaix 20 jours. — Chez Lefebvre et Bastin, Vanhollebecke Emile, rue Carpeau, 35, à Wasquehal, 3 semaines. — Chez Glorieux et Pierrepont, Vandenhove Hélène, rue de l'Amiral-Courbet, cité Saint-Eloi, 24, à Croix, 12 jours.

LA FETE DE CHARITE ET LE CARNAVAL D'ETE

Le Comité des fêtes des quartiers associés du Sacré-Cœur, Jean-Ghislain, Calvaire et rue de la Vigne, sous l'impulsion de son infatigable président, M. Desquiens, met la dernière main au programme sensationnel qui s'élabore pour les samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juillet prochain, au bénéfice exclusif des vieillards des établissements charitables de notre ville. On sait que, rien que pour le carnaval d'été prévu, 2.500 francs de primes sont assurés.

Le comité invite instamment toutes les sociétés locales, régionales et belges, à lui apporter leurs concours, qui sera accueilli avec reconnaissance. Elles sont priées de donner bien exactement leur titre et l'adresse de leur siège social, à M. Jules Rotsaert, boulevard de Strasbourg, 45, à Roubaix.

En plus du carnaval et des autres réjouissances que nous avons indiquées déjà, il y aura le dimanche 9 juillet, un carrousel hippique et un autre à vélos, les jeux les plus divers, dont un concours de pinsons.

Les jeunes filles des trois quartiers unies pour accomplir une bonne œuvre, sont priées de bien vouloir aller s'inscrire chez Mme veuve Tiberghien, place du Sacré-Cœur, pour effectuer les quêtes dont le montant viendra, au cours des fêtes, s'ajouter aux autres sommes recueillies. Des cadeaux-souvenirs sont d'ailleurs prévus pour reconnaître leurs bons offices.

Pour le carnaval, plusieurs tribunes seront érigées pour faciliter les contrôles, en sus de la tribune officielle.

ADJUDICATION

L'adjudication pour la fourniture de vêtements aux Ecoles communales de Roubaix, a eu lieu hier à 11 h., à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le Dr Dupré, adjoint.

Les lots suivants ont été aux personnes ci-après :

1er lot. — Galoches dites « Polonaises » pour enfants de 6 à 11 ans, pour 28.750 fr., Mme Vve Carette-Bauduin, de Tourcoing, 7.25 %, adjudicataire.

2e lot.— Galoches en vache, pour 5.412.50 M. Edmond Vandenbossche, de Roubaix, 2.25 %, adjudicataire.

3e lot. — Bas en laine noire, pour 38.475 fr. Soumissionnaires : MM. Carlos Delplanque, de Roubaix, 23,30 % ; Doren et Lecomte, de Lille, 21.12 % ; Arthur Montegnie, de Roubaix, 29 %, adjudicataire.

4e lot. — Tabliers en satin noir pour 6.462 fr. 50. Soumissionnaires : MM. Deren et Lecomte, de Lille, augmentation de 29 % ; Léon Delescluse, de Roubaix, au prix du devis, adjudicataire.

5e lot. — Galoches dites « Polonaises », pour enfants de 2 à 6 ans, pour 7.500 fr., Mme Veuve Carette-Bauduin, de Tourcoing, 7.25 %, adjudicataire.

COURS D'INFIRMIERES

La 3e leçon d'anatomie, pour les personnes suivant les cours d'infirmières, aura lieu aujourd'hui mercredi à 7 h. 30 très précises, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace. Les membres de l'Union des Femmes de France sont priés d'y assister.

AUX BAINS-DOUCHES DE LA RUE DES LONGUES-HAIES

A partir du 2 mai, et jusqu'au 30 septembre inclus, l'établissement de bains-douches de la rue des Longues-Haies, sera ouvert : Mardi, de 8 à 12 et de 14 à 19 heures ; mercredi, de 8 à 12 et de 14 à 19 heures ; vendredi, de 8 à 12 et de 15 à 20 heures ; samedi, de 7 à 12 et de 14 à 20 heures ; dimanche, de 7 à 12 heures. Il sera fermé toute la journée des lundi et jeudi et l'après-midi du dimanche.

RETRAITES OUVRIERES

Tous les assurés nés en avril doivent échanger leur carte annuelle à la mairie, avant le 10 mai. Les retardataires nés dans les mois précédents, doivent obligatoirement remplir cette formalité le plus tôt possible.

EXPOSITION CANINE

Le Comité de l'Exposition Internationale de chiens bergers et bouviers, qui doit avoir lieu le 14 mai prochain sur le terrain du Racing-Club, rue de Beaumont, informe les amateurs qu'il ne lui reste plus qu'une centaine de bulletins d'engagements et règlements. La date de clôture étant fixée irrévocablement au 6 mai, ils s'enlèveront très rapidement ; aussi les amateurs désireux d'y participer et voulant s'éviter la surprise d'essuyer un refus pour inscription tardive, feront bien de les réclamer de suite, soit à M. G. Buyssens, 79, rue Saint-Joseph, à Roubaix, soit à M. G. Cuvelier, 50, quai de l'Ouest, à Lille.

Cette exposition est assurée du succès tant par le nombre de prix reçus que par celui des inscriptions et, si les habitués de ce genre d'exhibition rendront la lutte ardente et passionnée pour l'obtention des prix d'honneur, les nouveaux venus surprendront beaucoup, car on découvrira certainement parmi eux des sujets appelés à rivaliser avec nos champions actuels.

En plus des médailles et prix spéciaux en espèces, un diplôme d'une réelle valeur artistique sera remis aux heureux propriétaires des lauréats. Nous rappelons que les chiens sans pédigrée peuvent être exposés.

ETAT CIVIL

Naissances. — Zulma Eggermont, Boulevard Beaurepaire, 24. — Agnès Meillassoux, rue Valmy, 82. — Suzanne Vanpuicke, rue Bayart, 41. — Jacqueline Spriet, rue Arts, 15. — Jean Rivière, rue Fabricants, 48. — Paul Berthe, rue Sainte-Elisabeth, 11.

Décès. — Renée Vamnullem, 11 mois, rue Pellart, 54. — Marguerite Dupuis, épouse Vergin, 25 ans, rue Saint-Jean, 23. — Henri Pluquet, 77 ans, de Toufflers. — Henriette Disdal, épouse Hector, 26 ans, rue Inkermann, 66.

SARDINES COCAGNE
TOUJOURS
HUILE D'OLIVE PURE

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9,85

L'HOMMAGE AUX HEROS

L'Harmonie « La Fraternelle » et l'Association Amicale des Anciens Elèves de M. Charles Dhérin ont inauguré dimanche 30 avril une plaque commémorative pour perpétuer la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur.

Le Président de la Fraternelle, M. Paul Dubly prit le premier la parole, et après avoir fait l'éloge des disparus, rappela que, grâce au dévouement de M. Charles Dhérin, qui compte parmi les héros deux de ses fils, il fut possible de reformer l'excellente phalange musicale, maintenant revenue ce qu'elle était avant guerre. La présence de cette plaque où sont tracés en lettres d'or, les noms des chers disparus qui sont Baert Emile, Dehert Georges, Dhérin Armand, Dhérin Charles, Delemarle Henri, Denève Xavier, Deryckе Charles, Devernay Edouard, Godard Maurice, Liard Charles, Rogier Paul, Delporte Emile, Lorthiois Paul, sera un stimulant pour les jeunes musiciens qui travailleront avec ardeur sous la présence morale de leurs aînés qui se sont sacrifiés pour la France.

La cérémonie se termina par un pieux défilé devant la plaque où sont gravés les noms des braves camarades.

CALMEZ VOS NERFS

Contravention pour tapage nocturne et violences réciproques, a été dressée contre les nommés Vandewinckèle Arthur, 25 ans, couvreur, demeurant à Courtrai, rue Saint-Antoine, 41, et Dostaet Emérance, 24 ans, soigneuse, demeurant à Tourcoing, rue Dupuytren, cour Vienne, n. 7.

SOYEZ EN REGLE

Pour avoir été trouvé en possession d'un poids de 50 grammes non poinçonné, N... C..., 21 ans, marchand de quatre-saisons, rue de Neuville, 16, a fait l'objet d'une contravention

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Emile Delhaye, décédé à l'âge de 58 ans.

Ses funérailles civiles seront célébrées demain jeudi, à 14 h. 45. Réunion à la maison mortuaire 33, rue du Dragon, à l'Ecole Maternelle de Tourcoing.

Nous adressons à la famille nos plus vifs sentiments de condoléances.

BOURSES DANS LES ECOLES PRATIQUES

Les examens institués pour constater l'aptitude des candidats et des candidates aux bourses dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie, aura lieu le Mardi 6 Juin à 8 heures du matin, dans les locaux de l'Institut Colbert, 10, rue de Gand Tourcoing. La clôture du registre d'inscription est fixée au 15 Mai 1922. Les demandes d'inscription devront être adressées, avant cette date : pour les jeunes filles à Mme la Directrice de l'Institut Sévigné, rue des Ursulines. Tourcoing.

La Directrice de l'Institut Sévigné et le Directeur de l'Institut Colbert fourniront aux candidats et candidates qui en feront la demande tous les renseignements nécessaires pour la constitution des dossiers d'inscription.

AMICALE DES COOPERATIVES
Groupe des Plats

Rappelons que la réunion mensuelle aura lieu jeudi 4 mai, à 8 heures, chez Dumortier, 150, rue Winoc-Choquеel. On continuera de percevoir les cotisations pour 1912. Les sociétaires devront se munir de leur carte d'adhérents. Ceux qui ont précédemment payé leur cotisation pourront retirer leur carte de 1922 accompagnée des cartes de prévoyance et de tir.

POUR LES FETES DU PATRIOTISME ET DE LA BIENFAISANCE

A l'issue de la semaine, dite de Jeanne-d'Arc, qui vient de commencer à Orléans, l'étendard historique de Jeanne d'Arc sera dirigé sur Tourcoing pour figurer au cortège du 28 mai.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 24 au 30 avril : 879 versements, 547.568 fr. ; 300 remboursements, 362.289 fr. 01.

Spectacles et Concerts

Ciné rue Houchard et BAL-SALON

Mercredi 3 et jeudi 4 mai, à 8 h. 30, 2 représentations : NAUDIA, de l'Olympia de Paris. — VALREY, des Folies-Bergères, dans la revue ON CHERRE ET ON OSE, 1 prologue et 2 actes des rois de la revue, Bertal et Maubon, musique nouvelle et arrangée par Georges Krier, 100 costumes de la maison Delarff, 8 décors de Hackspill. Merethys; Collinette, Gusic Divoire, Nine Valmont, Diany's, L. Parlier, Falcy B., M. Retnys, Gaby Rio, L. Marle, le jeune prodige Toto, Paulette B., Vivane, G. Stra A., M. Margèse, et le comique fantaisiste HENNOC.

Principaux tableaux: Le Palace de la Perception. — La Bande... rouge. — Le Royaume des malandrins. — La Marchande d'oublie. — Le Ministère de la volaille. — L'Heure du berger. — Le Corso à l'Opéra. — Suivez l' Guide. — Aux frais d' la princesse. — Ce qui ne désarmera jamais. — La Semaine grasse. — A la Chapelle. — Le Chevalier Béber. — Les Cipaux d' service.

Prix des places : 4 fr., 3 fr. et 2 fr. 5.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WASQUEHAL

ACCIDENT DE ROULAGE. — Au service de M. Georgis Debeuf, vidangeur, à Tourcoing, le charretier Henri Bittebière, 38 ans, 14, rue Magenta, à Wattrelos, était occupé à la ferme Fremeaux, lorsqu'en prenant un tuyau en bas de sa voiture, les chevaux bougèrent et une roue du véhicule lui passa sur le pied, lui arrachant la dernière phalange du deuxième doigt du pied droit et lui faisant des plaies contuses aux premier et troisième doigts du même pied. Le charretier, qui a été reconduit à son domicile, subira une incapacité de travail de trois semaines. Docteur Guidez.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Société du Kapok Français, l'ouvrière Adonia Verbecke, 29 ans, rue Faidherbe, cour Hoste, à Wattrelos, s'est fait plusieur piqûres aux mains avec une aiguille à bourreler les matelas. Il en est résulté des piqûres infectées du pouce et de l'index de la main droite et de l'annulaire de la main gauche, 15 jours de repos.

A la filature du Nord, un bacleur, Noël Dewière, 16 ans, rue Sadi-Carnot, 51, à Wasquehal, s'est fait une plaie par écrasement de l'extrémité du médius de la main droite, celui-ci ayant été écrasé par la roue du métier en ramassant du déchet. Trois semaines de repos. Docteur Butin.

— Au chantier de l'usine de Saint-Gobain, un ouvrier de l'entreprise Joseph Denys, Camille Desmet, 40 ans, rue de Marcq, 1, à Wasquehal, s'est fait une plaie de la région latérale gauche du thorax, cet ouvrier ayant reçu un choc sur le côté gauche. 12 jours de repos. Docteur Butin.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi à 3 heures, à l'Ecole maternelle du Capreau et jeudi, à la même heure, à la Mairie, pour le quartier du Centre.

DIASEPTOL VOIES URINAIRES = Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes L'étui 8f. Fco poste 8f50 (mandat) BURY ... LILLE ... Gare)
Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

BAISIEUX

RETOUR DU FRONT. — On nous annonce le retour prochain du corps du soldat Achille Vanwulleghem. Ce brave fut blessé à Dompierre (Somme), le 1er juillet 1916. Il mourut après avoir subi l'amputation de la jambe le 4 juillet 1916 à l'Hôpital Royaumont (S.-et-O.). La famille habite 35, boulevard de la Chapelle.

HALLUIN

LE PREMIER MAI

Le 1er mai a été célébré, à Halluin, d'une façon admirable par tous les travailleurs. Le chômage était complet.

La veille, une fête de nuit donnée sur la place Verte, par les diverses organisations de la Maison du Peuple, obtint un magnifique succès. Gymnastes et pupilles exécutèrent à la perfection des mouvements d'ensemble, des ballets et poses plastiques, pendant que la société des Accordéonistes Halluinois donnait un brillant concert sur le kiosque.

Un concours de pigeons et un concours de pinsons ont été suivis par un grand nombre d'amateurs, ainsi que les courses vélocipédiques et pédestres, auxquelles prirent part les meilleurs coureurs de la région et de la Belgique (voir chronique sportive pour les résultats).

De 10 heures à une heure de l'après-midi des concerts furent donnés sur le kiosque de la place Verte, par les sociétés musicales et chorale de la ville et les pupilles « Les Enfants de Jaurès ».

Dans l'après-midi, s'est déroulée en ville une manifestation organisée par la Bourse du Travail. Un millier de personnes, parmi lesquelles un grand nombre de femmes, y participèrent.

A la suite de cette manifestation, une conférence eut lieu à la Maison du Peuple, où Jacobs, secrétaire du Textile, de la Fédération Unitaire, tint pendant plus d'une heure son auditoire sous le charme de sa chaude parole.

Un bal eut lieu ensuite et danseurs et danseuses s'en donnèrent à cœur joie jusque bien avant dans la nuit.

Brossez vos dents
Le brossage des dents doit être fait avec une brosse dure imprégnée d'un bon dentifrice. La pâte dentifrice Glycodont, à base de savon, détruit le tartre, évite la carie et donne aux dents une blancheur éclatante:
Glycodont
ROI des DENTIFRICES
conserve vos dents et votre santé
Fabriqué par les Laboratoires GLYCO
Soc. An. Capit. 2.100.000 fr.
59, Faub. Poissonnière, Paris

SPORTS & JEUX

HIPPISME

Courses de Saint-Cloud

MARDI 2 MAI 1922

1re Course. — 1. Amiens, g. 19.50, p. 11.50 ; 2. Cinna, p. 12 fr. ; 3. Presidial, p. 16 fr.

2e Course. — 1. Duranville, g. 17.50, p. 13.50 ; 2. Bahama, p. 59 fr.

3e Course. — 1. Prétexte, g. 20 fr., p. 15.50 ; 2. Bad Nature, p. 35 fr.

4e Course. — 1. Dureté, g. 47 fr., p. 51 fr. ; 2. Xanthis, g. 17 fr., p. 19.50.

5e Course. — 1. Galacol, g. 42 fr., p. 22 fr. ; 2. Conquérant, p. 36 fr. ; 3. Hélios II, p. 33.50.

6e Course. — 1. Lignite, g. 50 fr., p. 28 fr. ; 2. Raflet, p. 119.50.

CYCLISME

A ROUBAIX

AMICAL-CLUB DES ARTS

Notre section coureurs s'est fait remarquer dans la course du Circuit de Wattrelos du 1er Mai. Sur 45 coureurs au départ, nous avons eu 9 arrivées dans les 15 premières, ce qui classe l'Amicale des Arts en tête des clubs représentés.

Mercredi 3 mai, à 19 heures précises, réunion mensuelle pour toutes les sections coureurs, masseurs, soigneurs. Organisation de la course Lille-Lens du dimanche 7 mai. Règlement du trophée De Ryck. Admission de nouveaux membres.

A HALLUIN

Résultat de la course cycliste du 1er mai : 1er, Rosé Hector ; 2e, Parmentier Léon ; 3e, Vandenbussche Camille ; 4e, Vanderaspaille Louis ; 5e, Loof Gérard ; 6e, Vandevelde Emile ; 7e, Degryse Paul; 8e, Evraert Albert; 9e, Vannesse Arsène ; 10e, Dhoogh Victor.

LE TIR

A ROUBAIX

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Dimanche dernier a eu lieu la réouverture du stand de tir. De nombreux tireurs sont venus s'exercer en vue des prochains concours. Les plus beaux cartons furent tirés par MM. Cyffers Auguste, Dogimont Gustave, Salembier Alfred et Cyffers Charles.

— Vendredi 5 mai, à 7 h. 30, réunion à l'école, avec le comité directeur. Sont spécialement convoqués MM. J. Cocheteux, A. Décottignies, L. Décottignies, A. Cyffers, G. Dogimont, J. et L. Demol et Liagre Charles. Les membres de l'A.P.R. désireux de venir se joindre aux camarades ci-dessus désignés, pour faire partie de la commission de tir, sont invités à assister à la réunion précitée.

COLOMBOPHILIE

A TOURCOING

Résultats du concours de Saint-Just, organisé par l'Entente Colombophile Tourquennoise : 320 pigeons lâchés à 8 heures 25 par A. Leman.

1re prix, Elie Planckaert, U. S. 8 p. ; 2e, G. Verhaegen, S. 8 p. ; 3e, L. Denaux, 7 p. ; 4e, A. Hottyn, S. 5 p. ; 5e, J. Stélandre, 5 p. ; 6e, J. Millescamps, S. 5 p. ; 7e, J. Stélandre, S. 3 p. ; 8e, H. Leclercq ; 9e, H. Boukaere, S. 3 p. ; 10e, J. Stélandre, S. 5 p. ; 11e, E. Hennion, 4 p. ; 12e, A. Josson, 3 p. ; 13e, E. Vandenheede 3 p. ; 14e, et 15e, J. Millescamps, 5 p. ; 16e, J. Delfète, 2 p. ; 17e, Simon Loneske, 3 p. ; 18e, P. Vanoutryve, 1 p. ; 19e, J. Dhalluin, 1 p. ; 20e, L. Dufermon, 1 p. ; 21e, E. Vandenheede ; 22e, A. Bouckaert, 1 p. ; 23e et 24e, Descamps ; 25e, P. Vanoutryve, 1 p. ; 26e A. Tanghe, 1 p. ; 27e, V. Dufermon, 1 p. ; 28e, J. Millescamps, 1 p. ; 29e, A. Dumortier, 1 p. ; 30e, A. Bouckaert, 1 p. ; 31e, P. Lefebvre, 1 p. ; 32e, L. Hennion, 1 p. ; 33e, Simon Loncke, 1 p. ; 34e, A. Castel, 1 p. ; 35e, G. Deconinck, 1 p. ; 36e, C. Tamiry, 1 p. ; 37e, Ch. Dejaeger ; 38e, Noël Dhulpt ; 39e, G. Deconinck ; 40e, P. Vanoutryve ; 41e, Leraiche ; 42e, G. Deconinck ; 43e, F. Vanoutryve ; 44e, G. Cracco ; 45e, G. Verhague ; 46e, J.-B. Lenglet ; 47e, A. Cornillie ; 48e, H. Leclercq ; 49e, Ch. Dejaegher ; 50e, J. Lecomte ; 51e, G. Cracco ; 52e, H. Leclercq ; 53e, A. Dumortier ; 54e, Roger Maes ; 55e, P. Roussel ; 56e et 57e, L. Denaux ; 58e, Elie Planckaert ; 59e, Arthur Dumortier ; 60e, E. Prouvost ; 61e, J.-B. Lenglet ; 62e, H. Florin ; 63e, Lesage père.

Le 1er à 10 heures 30'18", distance, 146.148 ; vitesse, 1.166,30 ; le dernier à 10 heures 38'31", distance, 144.216 ; vitesse 1.096,30. Doublage; 1er prix, G. Verhaeghe, U. S. 8 p. ; 2e, 3e et 4e, J. Stélandre, S.S. 11 p. ; 3e, P. Lefebvre, 2 p. ; 4e, 5e, et 6e, G. Deconinck, 1 p. ; 7e G. Verhague, 1 p. ; 8e, H. Cornillie ; 9e, J.-B. Lecomte ; 10e, H. Fontaine B. à 10 heures 37'28", distance, 145.167 ; vitesse, 1.095,84.

A WATTRELOS

Le Préfet du Nord vient d'autoriser les amateurs colombophiles ci-après à ouvrir un colombier de pigeons-voyageurs et à élever et entraîner ces pigeons :

MM. Anselin Jules, rue Félix Faure, 15 ; Behagle Jules, rue Ma Campagne, 3; Blomme Albert, rue Paule, 5 ; Blomme Henri, rue de Thionville, 18 ; Cornillie Julien, rue des 3 Pierres, 72; Decrits Henri, rue Boieldieu, 5 ; Dessauvage Jules, rue Neuve, 26; Farret Emile, rue de Bazeilles, 14 ; Hus Pierre, rue Cocheteux ; Leugérart Alphonse, rue Royale, 8; Thieffry Albert, Plouys, 20.

M. Dupret Chrétien est autorisé à transférer son colombier, rue Nadaud, 23.

TRIBUNE POLITIQUE

LES ELECTIONS CANTONALES

LES CANDIDATURES

Dans quelques jours auront lieu à Roubaix, les élections cantonales, qui doivent pourvoir cette année, les sièges de conseillers généraux des cantons Ouest et Nord, et le siège de conseiller d'arrondissement du canton Est.

Nous avons publié les noms des candidats des partis socialistes (S.F.I.O.) et communistes ou socialistes (S.F.I.C.), ainsi que de la Ligue radicale et radicale-socialiste.

Deux autres groupements, adhérents, comme ce dernier, à la Fédération républicaine du Nord, viennent de désigner leurs candidats. Ce sont : l'Union républicaine, qui ne présente qu'un candidat (pour le canton Ouest) et l'Union Nationale et républicaine, qui présente des candidats pour les deux autres cantons seulement.

Les candidatures actuellement posées se répartissent ainsi qu'il suit :

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

Canton Ouest : Jean LEBAS, député-maire de Roubaix, conseiller général sortant.

Canton Nord . Henri BRIFFAUT, maire de Wattrelos, conseiller général sortant.

Canton Est : Henri WATTREMEZ, conseiller municipal de Roubaix, conseiller d'arrondissement sortant.

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.C.)

Canton Ouest : Stéphane DUBLED, employé à la Mairie de Croix.

Canton Nord : Florimond BONTE, publiciste.

Canton-Est : Julien ROUSSEL, conseiller municipal de Roubaix.

LIGUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE

Canton-Ouest : Albert LECOMTE, métreur.

Canton Nord : Edmond BAHART, employé de commerce.

Canton Est : Léon CUVELLE, négociant.

UNION REPUBLICAINE

Canton-Ouest : Fernand MOTTE, industriel.

UNION NATIONALE et REPUBLICAINE

Canton Nord : Charles MALFILATRE, représentant de commerce, ancien conseiller municipal de Wattrelos.

Canton Est : Léon BEAUSIRE, employé de commerce, conseiller municipal de Wattrelos.

Notre Service de Renseignements

UN CONSCRIT DE LA CLASSE 22 ENNUYE — 1. Passez au bureau militaire de la Préfecture pour connaître la suite donnée à votre demande. — 2. Au cas où le conseil de révision n'aurait pu statuer sur votre demande, vous pourriez obtenir ce sursis en écrivant au commandant du bureau de recrutement, 28, place aux Bleuets, à Lille.

PARISETTE COGOLIN. — Ce régiment (126e d'infanterie) tient actuellement garnison à Brive (Corrèze).

CHILOSA, 199. — Aucune autorisation n'est nécessaire pour l'élevage des pigeons domestiques. Toutefois, si vous êtes susceptible d'avoir des pigeons voyageurs, il vaudrait mieux solliciter l'autorisation préfectorale prévue par la loi du 22 juillet 1896 et ce, pour éviter des ennuis possibles.

G. C. UN PETIT PROPRIETAIRE EN DETTES. — 1. Vous ne pouvez donner congé au locataire avant l'expiration de la prorogation qu'il a pu réclamer en vertu de la loi du 9 mars 1918. — 2. Vous pouvez lui réclamer un supplément correspondant à l'augmentation des charges qui grèvent votre immeuble : s'il refuse, appelez-le devant le juge de paix.

Mme Vve NOEL. — La nouvelle loi vous autorise à réclamer une nouvelle prorogation d'une durée de trois à 33 mois, à moins que le propriétaire ne se réserve pour lui-même l'usage de la maison. Pour bénéficier de cet avantage, il faudrait voir un huissier qui adresserait au propriétaire la demande réglementaire. La demande serait soumise au juge de paix qui

MON CHAT A FAIT DES JEUNES NOIRS. — Voyez votre avoué : lui seul pourra vous dire l'état actuel de la procédure et la date approximative à laquelle tout sera terminé.

UN ROUSPETEUR, V. Z. 2. — 1. Fin avril 1924. — 2. A partir du 1er mai 1924. — 3. Oui ; le montant de ce supplément sera fixé par le juge de paix à la demande de votre propriétaire. — 4. Non.

LABUISSIERE, UN FILS ENNUYE. — 1. Aucun délai n'est fixé. — 2. Non ; il faudra fournir la liste des héritiers. On vous réclamera d'ailleurs un acte de notoriété établi par un notaire. — 3. Oui, puisqu'il s'agit d'une succession. Vous aurez à payer les droits de mutation et, s'il y a lieu, la taxe successorale.

UN VIEUX PENSIONNE, N° 20. — Faites confirmer le congé par ministère d'huissier. Si le locataire ne quitte pas l'immeuble, il faudra faire valider le congé par le juge de paix pour pouvoir ensuite requérir l'expulsion de l'intéressé.

UN LECTEUR ASSIDU DE L'EGALITE. — 1. Oui, vous pouvez réclamer une nouvelle prorogation en vertu de la loi du 1er avril dernier. — 2. La durée de cette prorogation et le montant de l'augmentation nouvelle seront fixés par le juge de paix.

BOURSE DE LILLE du 2 Mai 1922

CHARBONNAGES	C. pr.	C. du j.
Albi	399 ..	395 50
» Part	1011 ..	1020 ..
Aniche	708 ..	710 ..
Anzin	880 ..	881 ..
Béthune	1000 ..	1809 ..
» 10e	190 ..	188 25
Blanzy	1088 ..	1077 ..
Bruay	1808 ..	1805 ..
» 10e	180 ..	181 ..
Carvin	404 ..	412 ..
Ch. Boulonn.	100 ..	100 ..
Clarence	326 ..	326 ..
Courrières	281 50	283 ..
Crespin	132 25	133 ..
Douchy	849 ..	849 50
Dourges	340 ..	344 ..
Escarpelle	733 ..	748 ..
Ferfay	334 ..	333 ..
Flines	120 ..	... ..
Lens	177 ..	179 ..
» 10e	95 ..	... ..
Liévin	95 50	95 ..
» s. de 80 act.	2803 ..	2801 ..
Ligny	1140 ..	1124 ..
Marles 30 %	3745 ..	3721 ..
» 70 %	255 ..	254 50
Nord Alais	55 ..	57 ..
Ostricourt	441 ..	417 50
Thivencelles	174 ..	171 ..
Vendin	188 ..	186 ..
Vicoigne	375 ..	375 ..
» 10e	194 ..	193 ..

PÉTROLES	C. pr.	C. du j.
Alexander	150 ..	147 ..
Bordeni	230 ..	230 ..
Bustenari	275 50	... ..
Dabrowa Cap.	305 ..	312 ..
Estera	226 ..	... ..
Fin. Pétroles	327 50	331 ..
Fr. Polonaise	133 50	129 75
Grabownika	214 ..	215 ..
Ind. Pologne	207 ..	206 ..
Karpathes	309 ..	314 ..
Lille Bonn. ord.	1050 ..	1042 ..
» prior.	1300 ..	131[illegible] ..
Milano	148 ..	150 ..
Monte Carlo	212 ..	217 ..
Omn. Pét. Nord	370 ..	37 50
Pétr. Premier	268 ..	234 ..
Polana	190 ..	... ..
Potok	274 ..	276 ..
Raff. Pét. Nord (act. B)	903 ..	... ..
Ratoczin	303 ..	308 ..
Silva Plana	149 ..	149 ..
Wankowa	424 ..	424 75
Zagora	130 ..	131 ..

MÉTALLURGIQUES	C. pr.	C. du j.
Blanc-Misseron	400 ..	480 ..
Aciéries France	495 ..	4[illegible]7 ..
» Longwy	148 ..	14[illegible] ..
Samb. et Meuse	1738 ..	... ..
Ch. de France	204 ..	204 ..

MÉTALLURGIQUES	C. pr.	C. du j.
Nicaise	884 ..	883 ..
» Part	545 ..	550 ..
Aubr. et Viller.	740 ..	... ..
Blache-St-Vaast	3500 ..	... ..
Chaudr. Nord	525 ..	... ..
Etabliss. Cail	292 ..	291 ..
Denain-Anzin	1271 ..	1270 ..
Escaut Capital	1285 ..	... ..
» jouissance	790 ..	... ..
Etabl. Arbel	540 ..	... ..
Fives-Lille	1390 ..	1385 ..
Nord et Est	368 ..	362 ..
Mat. Fr.-Belge	830 ..	830 50
Senelle-Maubeug	810 50	810 ..
Mat. Transport	337 ..	340 ..

Valeurs Diverses	C. pr.	C. du j.
Compt. Linier	1013 ..	1011 ..
Etabliss. Agache	780 ..	778 ..
Cot. St-Quentin	470 ..	470 ..
Ind. Verrerie	251 ..	249 ..
» Part	114 ..	114 ..
Kuhlmann	423 ..	425 ..
Poliet et Chauss.	8[illegible]3 ..	800 ..
Tull. Bauvais	901 ..	901 ..
» Part	424 ..	424 ..
Obl. Houillère	477 ..	477 ..

Le marché reste sans orientation. On retrouve la plupart des valeurs aux environs des cours de la veille et les transactions sont réduites à quelques unités.

BOURSE DE PARIS

Le 1er Mai, la Bourse est d'un calme absolu. Le peu d'intérêt que présente la Conférence de Gênes pour la reprise des affaires encourage médiocrement aux ordres. Il y a tendance à l'affermissement. On rachète sur un assez grand nombre de valeurs. La liquidation du 1er mai s'est effectuée facilement.

Le 3 %, après des cours variés, ces jours derniers, a fait 58, 57, 85, 57, 97. La rente 5 % 1920 sera cotée librement au parquet vendredi prochain.

Très légère baisse de la livre et du dollar. Le mark est stationnaire, avec tendance à la baisse.

L'argent, qui ne manque point, a valu 2 1/2 0/0 seulement au parquet contre 6 1/4 0/0 en coulisse.

Les nouvelles de Gênes, sur les dispositions d'un accord avec la Russie, sont attendues avec le désir d'un arrangement.

SI VOUS AVEZ DES MAUX D'ESTOMAC, DÉTRUISEZ-EN LA CAUSE

Si vous souffrez d'acidité, d'aigreurs, brûlures de l'estomac, si vous avez souvent envie de rendre, etc. ; si manger est une torture, il vous faut remonter à la source de ces maux, en détruire la cause et cela le plus tôt possible ; c'est le rôle tout indiqué de la Magnésie Bismurée ; elle fait cela et le fait toujours. Une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée immédiatement après les repas ou dès que vous ressentez un malaise, neutralisera immédiatement l'acidité, la fermentation des aliments, adoucira les parois inflammées de l'estomac et lui facilitera sa tâche. En très peu de temps, il fonctionnera normalement. Procurez-vous aujourd'hui même un flacon de Magnésie Bismurée (marque déposée) chez votre pharmacien et faites-en l'essai de suite ; vous constaterez la différence dès votre prochain repas. 3101.

Bulletin Commercial

PARIS, 1er Mai :

VIANDES. — Cours d'ouverture aux Abattoirs (demi-kilo net) : Bœufs, choix, 3.45 ; 1re qualité, 3.25 ; fourniture, 2.45 ; entre-deux, 2.85 ; génisses choix, 3.50 ; taureaux choix, 2.65 ; animaux à saucisson, 1.25 ; veaux, Brie, Beauce, Gâtinais, 4.85 ; veaux Champenois, 4.20 ; veaux Manceaux, 3.75 ; veaux de service, 2.45 ; agneaux, 5.90 ; moutons choix, 5.75 ; brebis choix, 4.50 ; brebis (mères usées), 2.80 ; porcs extra au demi-kilo (vif), 2.50.

BEURRES, ŒUFS. — De 8.50 (Marchands Centre) à 11 fr. (Centrifuges Charente et Poitou) le kilo. — Œufs, de 200 (Bretons ordinaires) à 350 (Normands choix) la caisse de mille.

SUCRES. — Cote officielle, base indigène n. 3, en entrepôt Paris : 159.50 à 162.50 les 100 kilos. En stock, entrepôt de douanes : 64.770 quintaux

PARIS, 2 mai :

MARCHE AUX VEAUX. — Amenés à La Villette : 432 ; vendus, 405. Cours moyen au kilo (viande nette) : 1re qualité, 8.40 ; 2e, 7.20 ; 3e, 4.70 ; (poids vif), 1re qualité, 5.04 ; 2e, 4.32 ; 3e, 2.58. Tendance mauvaise.

LE HAVRE, 2 mai :

Clôture des Cafés. — Tendance calme ; ventes nulles. Cours : Mai, 161.50 ; juin, 161.75 ; juillet, 139.25 ; août, 156.75 ; septembre, 154.50 ; octobre, 155.50 ; novembre, 153.75 ; décembre, 148.50 ; janvier, 146.50 ; février, 144.75 ; mars, 142.75 ; avril, incoté.

MARCHES DE LA REGION

SAINT-POL-SUR-TERNOISE. — Beurre, 6 fr. à 6.25 la livre. — Œufs, 6 à 7 fr. les 26 ; lapins de 15 à 18 fr. (suivant grosseur) ; lapins (petits), de 4 à 8 fr. ; poules, de 30 à 35 fr. la paire ; poulets, de 28 à 34 fr. la paire ; oies, de 30 à 24 fr. pièce ; canards, de 20 à 22 fr. la paire ; pigeons, de 6 à 7 fr. la couple.

DOUAI, 1er Mai :

BOURSE D'AFFRETEMENT. — 2 péniches, Noyelles-Conflans fin d'Oise, 557 tonnes, fret 12 fr. ; 1 péniche, Bruay-Origny-Ste-Benoite, 280 t., 9.75 ; 1 péniche, Harnes-Le Pecq, 280 t., 13.60 ; 1 péniche, Harnes-Nogent-sur-Marne, 280 t., 15.40 ; 1 péniche, Escarpelle-Vitry-le-François, 280 t., 15.25 ; 1 péniche, Harnes-Lille, 256 t., 2.90 ; 1 péniche, Harnes-Aubervilliers, 280 t., 14.70 ; 1 péniche, Noyelles-Creil, 280 t., 10.50 ; 1 péniche Noyelles-Bas Vignons, 280 t., 16 fr. ; 1 péniche, Harnes-Dombasle, 275 t., 19.75 ; 1 péniche, Ostricourt-Les Mureaux, 260 t., 13.20 ; 1 péniche, Noyelles-Origny-Ste-Benoite, 280 t., 8.50 ; 1 péniche, Harnes-Montargis, 285 t., 18.50.

MARCHE DES COTONS

Le Havre, 2 mai — Clôture : Marché ferme. — Cours : Mai, 250 ; juin, 248.50 ; juillet, 248 ; août, 247 ; septembre, 246.50 ; octobre, 244 ; janvier, 238 ; février, 236.50 ; mars, 235.50 ; avril, 235.

New-York, 2 mai — Clôture : Mai, 1920 ; juillet, 1857 ; octobre, 1868 ; janvier, 1885.

Liverpool, 2 mai. — Clôture : Mai, 1000 ; juillet, 1067 ; octobre, 1063 ; janvier, 1053 ; mars, 1049.

MARCHE DES LAINES

Le Havre, 2 mai. — Clôture : Mai, 590 ; juin, 590 ; juillet, 590 ; août, 590 ; septembre, 590 ; octobre, 590 ; novembre, 590 ; autres mois, incotés.

AVIS. — Des milliers de malades guéris de
Plaies variqueuses
vous engagent à écrire à M. A.-J. RENART, 142, avenue de Clichy, Paris, qui enverra sa méthode gratis et franco.

Le Change

Paris, 2 mai. — Clôture : Londres, 48.15 1/2 ; New-York, 10.86 ; Berlin, 3 3/4 ; Belgique, 91 3/4 ; Canada, 10.67 ; Danemark, 231 ; Espagne, 168 3/4 ; Hollande, 416 1/4 ; Italie, 58 ; Norvège, 202 ; Prague, 21 3/16 ; Roumanie, 7 5/8 ; Suisse, 210 1/2 ; Londres chèques, 48 1/8 ; Le mark polonais est incoté.

Genève, 2 mai. — Cours : Paris, 47.385 ; Londres, 22.88 ; Bruxelles, 43.58 3/4.

IMPRIMERIE du « Réveil du Nord » 166 bis, rue de Paris — LILLE —
Le gérant : [illegible]